

EXCLUSIVE TRACKDAY

GT DE SÉRIE / GT DE COMPÉTITION

Je soussigné(e), né(e) le / /

Domicilié(e) :

Téléphone :

Adresse mail :

Véhicule : Immat / châssis :

1. Nature de l'activité

Le participant reconnaît que les roulages organisés dans le cadre des Exclusive Trackdays sont des activités de loisir sur circuit, sans classement, sans chronométrage officiel et sans notion de compétition ou de performance sportive.

2. Participation sous responsabilité personnelle

Le participant reconnaît que la conduite sur circuit comporte des risques inhérents aux sports mécaniques. Il déclare participer aux roulages sous sa seule responsabilité et atteste ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique des sports mécaniques sur circuit.

3. Permis, état physique et comportement

Le participant certifie être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité ou, le cas échéant, d'une licence FFSA ou FFM valide. Il s'engage à ne consommer ni alcool, ni stupéfiants, ni toute substance incompatible avec la conduite d'un véhicule à moteur.

4. Respect des règles de sécurité

Le participant reconnaît avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de la piste et s'engage à respecter l'ensemble des consignes de sécurité ainsi que les instructions données lors du briefing avant la mise en piste. Il s'engage également à respecter les Règles Techniques et de Sécurité (RTS) applicables.

5. Responsabilité du véhicule

Le participant déclare être seul responsable du véhicule utilisé lors de l'événement. Il s'engage à ne transporter aucun passager n'ayant préalablement signé une décharge de responsabilité identique et à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur n'ayant pas signé la présente décharge.

6. Dommages matériels et infrastructures

Le participant s'engage à prendre en charge tout dommage causé par son véhicule aux infrastructures du circuit (piste, rails de sécurité, barrières, grillages, bâtiments, cônes, équipements de sécurité ou tout autre élément du site).

EXCLUSIVE TRACKDAY

GT DE SÉRIE / GT DE COMPÉTITION

7. Biens personnels et véhicule

Le participant renonce à tout recours contre l'organisateur en cas de vol, perte ou détérioration de ses biens personnels ou de son véhicule.

8. Renonciation à recours

Le participant renonce irrévocablement, pour lui-même, ses ayants droit et ses assureurs, à tout recours ou action de quelque nature que ce soit à l'encontre de RACING TECHNOLOGY, de ses dirigeants, salariés, partenaires, prestataires, du circuit, ainsi que de leurs assureurs, pour tout dommage corporel, matériel ou immatériel pouvant survenir dans le cadre de l'événement, sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle de l'organisateur.

9. Responsabilité entre participants

Le participant reconnaît que les roulages se déroulent simultanément avec d'autres conducteurs sur la piste.

En conséquence, il accepte expressément que les interactions entre véhicules puissent entraîner des incidents ou collisions inhérents à la pratique de la conduite sur circuit.

Le participant renonce à tout recours contre l'organisateur Racing Technology, le circuit, leurs dirigeants, salariés, prestataires et assureurs, pour tout dommage résultant d'un incident impliquant un ou plusieurs autres participants.

Chaque participant demeure seul responsable des dommages causés par son véhicule aux autres participants, à leurs véhicules ou à leurs biens.

10. Assurance

Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, le participant reconnaît avoir été informé de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique des sports mécaniques peut l'exposer. Il déclare également disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant la conduite sur circuit pour les dommages causés aux tiers.

Fait à, le / /

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)